Communication à caractère publicitaire. Veuillez vous référer à toutes les caractéristiques et à tous les objectifs du fonds disponibles dans le prospectus du fonds et dans le document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

DORVAL ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS

DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE

Part R (EUR) - Acc

GESTION ACTIONS

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

Actif net du fonds	Valeur liquidative	Date de création Part R	Code ISIN	Code Bloomberg
62.4M€	**93.30€**	**22 juin 2018**	**FR0013334380**	**DORMEUR FP EQUITY**

Gérants : Laurent Trules • Back-ups : Gilles Sitbon ; Frédéric Ponchon

Quantalys HARVEST GROUP ★★★★★

Pays d'enregistrement

OBJECTIF DE GESTION ET PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds est de favoriser le développement d'entreprises, majoritairement de la zone euro, qui apportent des solutions aux enjeux climatiques via leurs offres de produits ou de services ou qui contribuent à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Classifié « Article 9 » au sens de la réglementation européenne SFDR, bénéficiant des labels ISR et Greenfin, ce fonds met l'intensité verte et la décarbonation au cœur de son processus de gestion. Le fonds s'engage ainsi à limiter le potentiel de réchauffement de ses investissements d'ici 2100 sous le seuil de 2°C par rapport au niveau préindustriel. Pour ce faire, le fonds s'appuie sur une gestion thématique construite autour de huit « éco-activités » participant à la transition environnementale et à la lutte contre le changement climatique. Le fonds vise à dégager une performance supérieure à celle de l'indice Euronext Green Solutions Paris-Aligned Benchmark Net Return EUR (code Bloomberg EZGSPABN Index) (depuis le 31/12/2024) sur un horizon d'investissement supérieur à 5 ans. Le fonds ne vise pas à répliquer cet indicateur de référence et peut donc s'en écarter de façon significative.

COMMENTAIRE DE GESTION MENSUEL

En octobre, les marchés européens continuent de battre des records portés par une bonne saison de publications et par une trajectoire de baisse de taux de la Fed bien engagée. Les divergences entre les Etats-Unis et la Chine rejaillissent sur le front commercial. L'interdépendance de ces deux pays semble les condamner à trouver un compromis malgré leurs profonds différents. Faute de statistiques économiques en raison du plus long shutdown de leur histoire, les Etats-Unis poursuivent les baisses de taux à un moment où des doutes émergent sur le crédit (Tricolor, First Brands). En France, le rejet de 2 motions de censure évite une crise politique immédiate, mais l'examen budgétaire continue de nourrir la prime de risque. La saison des résultats a bien débuté en Europe avec près de 47% des sociétés ayant publié leurs résultats dont 55% ont dépassé les attentes. Konecranes affiche une marge d'EBITA record et une forte prise de commandes à +7.4% YoY laissant entrevoir de belles perspectives pour 2026. Le fonds obtient, pour la 3e année consécutive, le prix « Actions à impact environnemental » lors des Trophées de la Finance Responsable.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'Indicateur Synthétique de Risque (ISR ou SRI) est un indicateur global du risque du produit résultant de la combinaison de deux risques : le risque de marché et le risque de crédit. Il est sur une échelle de 1 (risque le plus faible mais qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque) à 7 (risque le plus

GREENFIN LABEL
FRANCE FINANCE VERTE

investissement socialement responsable ISR
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

RISQUES DU FONDS

Les investissements en actions sont susceptibles de connaître d'importantes variations de cours. Le fonds est exposé à des risques spécifiques, notamment le **risque de perte en capital**, le risque actions, le risque de change, le risque de taux, le risque de crédit, le risque lié à l'utilisation des instruments dérivés financiers, le risque de durabilité. Le capital investi n'est pas garanti. Vous pourriez récupérer moins que ce que vous avez investi. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds.

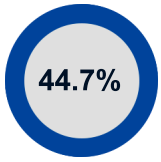
HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

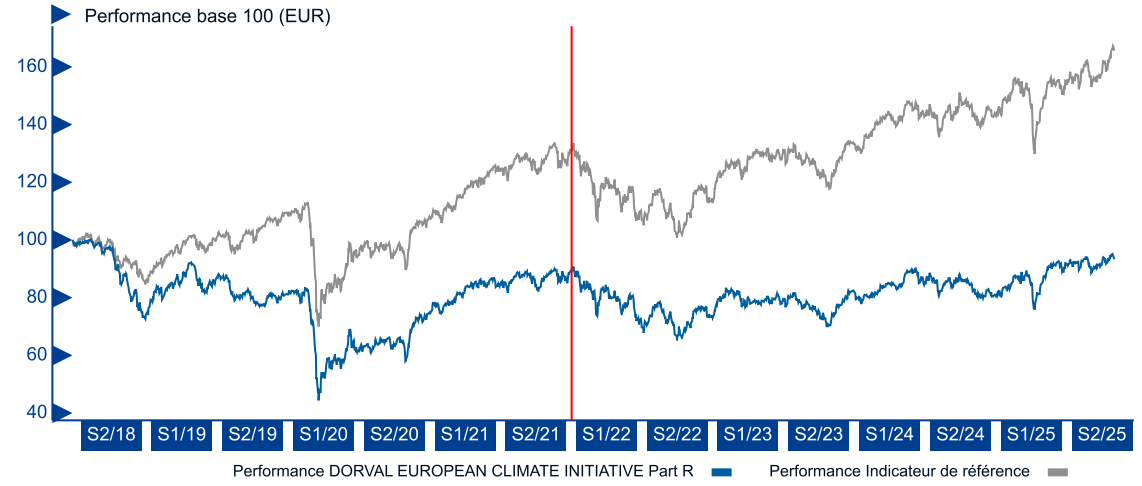
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les calculs de performance sont réalisés dividendes nets réinvestis pour l'OPCVM et pour l'indicateur de référence. A compter du 31/12/2024, l'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance est l'indice Euronext Green Solutions Paris-Aligned Benchmark NR EUR suite au changement de stratégie opéré sur le fonds afin de le rendre éligible à un fonds d'investissement durable, investissant dans des activités économiques contribuant à un objectif environnemental ou social. L'indice de référence est libellé en euro.

PERFORMANCE NETTE DEPUIS LA CRÉATION

Active share



L'active share évalue la différence de composition d'un portefeuille actions par rapport à son indice de référence.



Performances nettes cumulées

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds - Part R	1.55%	1.60%	8.82%	15.14%	13.48%	32.15%	58.89%	-	-6.70%
Indicateur de référence	4.58%	6.23%	13.04%	15.13%	16.14%	51.80%	84.24%	-	65.60%
Ecart	-3.04%	-4.63%	-4.22%	0.01%	-2.67%	-19.65%	-25.35%	-	-72.30%

Performances nettes annualisées

	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds - Part R	9.74%	9.70%	-	-0.94%
Indicateur de référence	14.93%	13.00%	-	7.10%
Ecart	-5.19%	-3.30%	-	-8.04%

Performances nettes calendaires

	2025 - YTD	2024	2023	2022	2021	2020	2019	-	-	-	-	-
Fonds - Part R	15.14%	-1.58%	12.78%	-18.23%	19.65%	-8.05%	8.58%	-	-	-	-	-
Indicateur de référence	15.13%	7.65%	18.45%	-13.95%	22.16%	-1.02%	25.47%	-	-	-	-	-
Ecart	0.01%	-9.23%	-5.67%	-4.28%	-2.51%	-7.03%	-16.89%	-	-	-	-	-

HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Achats		Renforcements	SAP AG KONECRANES OYJ AXA
Ventes		Allègements	ASM INTERNATIONAL NV ASML HOLDING DERICHEBOURG

REPARTITION ECO-ACTIVITES

Technologie de l'information	20.7%
Ecoconstruction	16.3%
Transport propre	15.0%
Industries éco-efficientes	11.3%
Economie circulaire	10.8%
Energies vertes	5.4%
Agriculture & Forêts	2.0%
Adaptation au changement climatique	1.4%
Hors éco-activités	16.1%

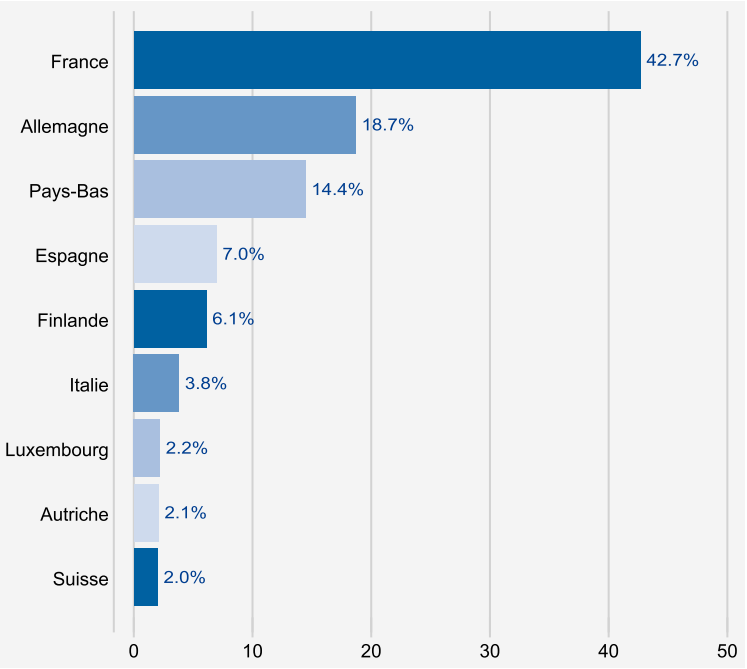
Nombre de lignes totales actions	50
5ère lignes actions	20.0%
10ère lignes actions	34.2%
Capitalisation boursière médiane	18,783.3 M€

Top 10 Actions	Pays	Secteur	Poids	Thématiques d'investissement
ASML HOLDING	Pays-Bas	Technologie	4.9%	Technologie de l'information
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Industries	4.5%	Industries éco-efficientes
SAP AG	Allemagne	Technologie	4.0%	Technologie de l'information
KONECRANES OYJ	Finlande	Industries	3.3%	Transport propre
AUTO1 GROUP	Allemagne	Services aux consommateurs	3.3%	Economie circulaire
ALSTOM	France	Industries	3.2%	Transport propre
ELIS	France	Industries	3.1%	Economie circulaire
KLEPIERRE	France	Immobilier	3.1%	Ecoconstruction
L'OREAL	France	Biens de consommation	2.5%	Economie circulaire
INFINEON TECHNOLOGIES AG	Allemagne	Technologie	2.4%	Technologie de l'information

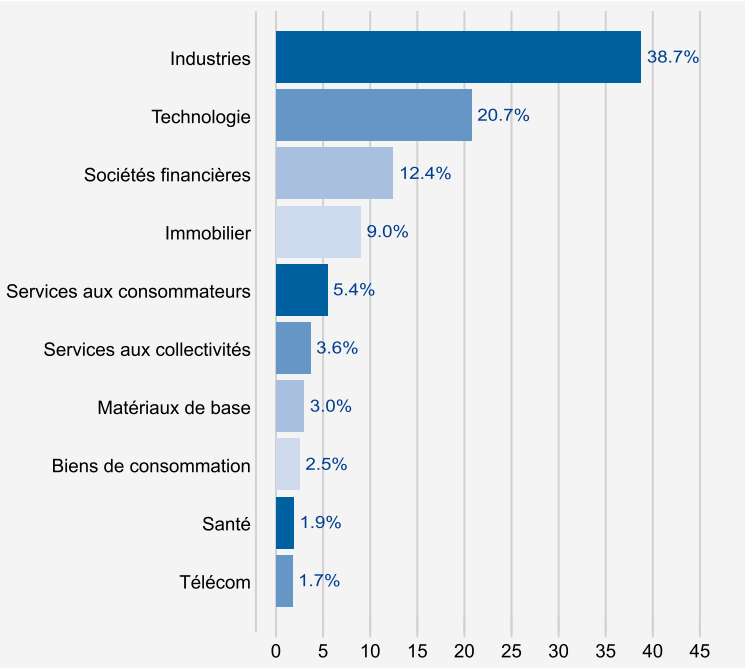
CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

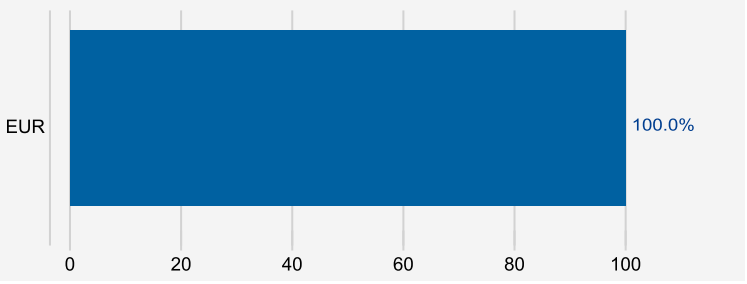
Répartition géographique *



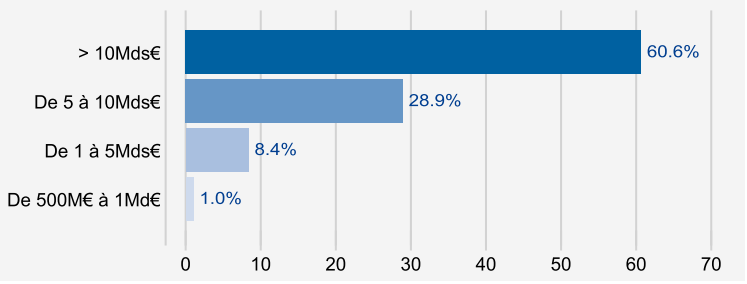
Répartition sectorielle *



Répartition par devise



Répartition par capitalisation *



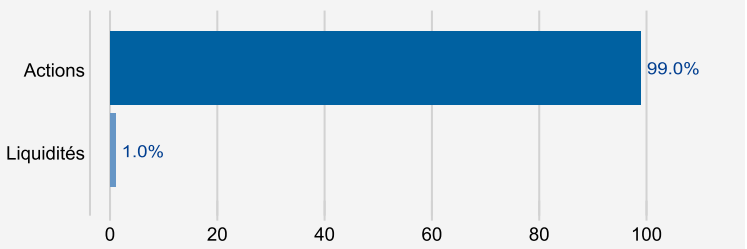
* Pourcentage du portefeuille investi en actions titres vifs hors dérivés

VALORISATION 2026

Multiple de capitalisation des bénéfices - Ratio P/E	18x
Croissance des bénéfices par action	16%
EV/EBIT	15x
Rendement	3%

Source Bloomberg / Dorval AM

Répartition par classes d'actifs



ANALYSE DE RISQUE

Ratio	1 an	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe	0.72	0.42	0.45
Bêta	0.96	1.01	1.05
Alpha	-0.01	-0.09	-0.06
Ratio d'information	-0.57	-0.89	-0.54
Volatilité - Part R	15.43	16.05	17.69
Volatilité indicateur	15.25	14.76	15.88
Tracking Error	4.65	5.83	6.08

Ratio	Valeur	Date
Gain maximum enregistré	114.21%	du 18/03/2020 au 27/10/2025
Perte maximale enregistrée	-55.72%	du 09/08/2018 au 18/03/2020
Délai de recouvrement	-	jours
Fréquence de gain	52.81%	par mois

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique	FCP
Domicile juridique	France
UCITS	Oui
Horizon de placement	5 ans
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro
Eligibilité au PEA	Oui
Eligibilité au PEA-PME	Non
Devise	EUR
Souscripteurs concernés	Tous Souscripteurs

Date de création	22 juin 2018
Date de 1ère VL de la part	22 juin 2018
Société de gestion	Dorval Asset Management
Dépositaire	Caceis Bank France
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Règlement des souscriptions	J + 2 ouvrés

Execution des ordres - Heure de Paris

Pour les ordres passés avant 13h00, souscriptions et rachats sur prochaine VL

Règlement des rachats	J + 2 ouvrés
Décimalisation de la part	Oui
Investissement minimum	Un millième de part
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	2% max
Commission de rachat	Néant
Frais de gestion et de fonctionnement	1.60 %
Indicateur de référence	Euronext Green Solutions Paris-Aligned Benchmark NR EUR (depuis le 31/12/2024)

Commission de surperformance

20% de la surperformance en territoire positif par rapport à l'indicateur de référence (voir en page 8)

METHODOLOGIE MORNINGSTAR ©2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations ; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées ; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. La notation Morningstar s'applique aux fonds disposant d'au moins 3 ans d'historique. Méthodologie détaillée disponible ici : http://global.morningstar.com/equitydisclosures/

METHODOLOGIE QUANTALYS disponible sur le site https://www.quantalys.com/Whoarewe/Methodology

DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE
Part R (EUR) - Acc

DORVAL ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS

GESTION ACTIONS

REPORTING DE PERFORMANCE ESG

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

APPROCHE ET METHODOLOGIE ISR

En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant visà-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Dorval European Climate Initiative est né de la volonté de conjuguer une philosophie d'investissement construite autour de 4 principes directeurs que sont : l'initiative, l'impact, l'alignement et la transition. Cette stratégie environnementale s'établit autour des 3 grands piliers fondamentaux de l'investissement : Intentionnalité, Additionnalité et Mesurabilité.

Labellisé ISR et Greenfin, le fonds Dorval European Climate Initiative (« Article 9 » au sens de la réglementation SFDR) a pour objectif de contribuer au financement d'entreprises européennes majoritairement de la zone euro, développant des solutions à des problématiques environnementales.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies et sur notre rapport climat, consultez notre site internet : https://www.dorval-am.com/fr_FR/notre-expertise-esg/

METHODOLOGIE PROPRIETAIRE DE NOTATION

Fondée sur les informations issues de nos partenaires MSCI, Ethifinance et ISS et de données de recherche interne, notre méthodologie propriétaire ESG permet d'établir une notation des émetteurs au sein des univers d'investissement de chaque fonds.

Elle repose sur les principes suivants :

* Détermination et pondération interne des enjeux ESG après prise en compte des spécificités sectorielles, géographiques et de taille de capitalisation

* Notation ESG de chaque émetteur en fonction de son exposition aux enjeux identifiés et de la gestion de celle-ci

Les équipes de gestion et les analystes financiers et extra financiers prennent en compte plus de 30 enjeux ESG fondés sur un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et mettent plus particulièrement l'accent sur 12 d'entre eux.

La note extra financière (entre 0 et 100, 100 étant la meilleure notation) est établie sur chacun des trois piliers, E, S et G. L'exclusion de 30% de l'univers d'investissement concerne les sociétés les moins bien notées et celles ayant une note éliminatoire sur au moins l'un des piliers. Les émetteurs ayant une note environnementale ou de gouvernance inférieure à 40 ou une note sociale inférieure à 30 sont exclus de même que tous ceux dont la note extra-financière globale est inférieure à 40.

Notre méthodologie repose en partie sur des données élémentaires provenant d'un provider externe. Notre méthodologie place la Gouvernance au coeur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/opportunités environnementaux ou sociaux. L'approche best-in universe (cf Définitions) peut créer des biais sectoriels assumés.

NOTATION DES 5 PREMIERES LIGNES DU FONDS

	ESG	E	S	G	Poids
ASML HOLDING	88.9	74.3	100.0	93.4	4.9%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	88.2	100.0	72.2	84.4	4.5%
SAP AG	83.4	84.0	85.7	80.7	4.0%
KONECRANES OYJ	83.1	77.4	77.8	91.4	3.3%
AUTO1 GROUP	74.7	56.7	66.0	93.9	3.3%

Sources: Dorval AM, MSCI

STRATEGIES ESG

Environnement	Best in universe	Engagement	Exclusion
✓	✓	✓	✓

NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE

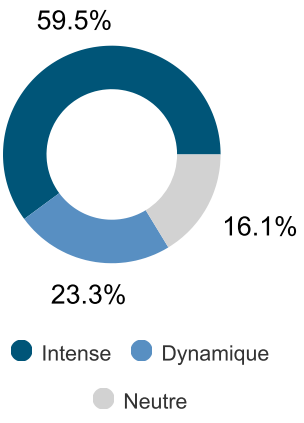
78.2

	ESG	E	S	G	Couverture
Fonds	78.2	84.5	66.7	84.0	100%
Univers d'investissement	68.8	69.7	63.2	76.3	100%
Ecart en %	+14%	+21%	+6%	+10%	+0%

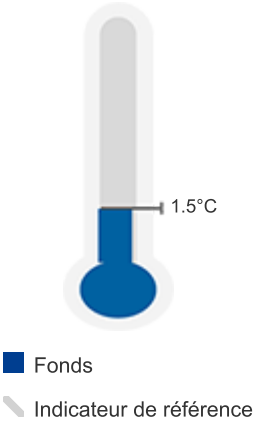
Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

MESURE ENVIRONNEMENT

REPARTITION DES ENTREPRISES EN FONCTION DE LEUR PART VERTE



AUGMENTATION DE LA TEMPERATURE POTENTIELLE D'ICI 2050 *



Les entreprises sont réparties selon l'exposition de leur chiffre d'affaires aux 8 éco-activités : Intense (>50%), Dynamique (10-50%) et Neutre (<10%)

* Cette modélisation peut faire appel à des estimations et le scope 3 n'est pas pris en compte par notre prestataire dans le calcul de cet indicateur.

23%
Fonds

15%
Engagement minimum

Pourcentage d'alignement à la taxonomie (% du chiffre d'affaires) du fonds par rapport à son engagement minimum.

78%
Fonds

61%
Univers d'investissement

Pourcentage d'entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont approuvés par le SBTi

Sources : Dorval AM, Rapport climat ISS

REPORTING DE PERFORMANCE ESG

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

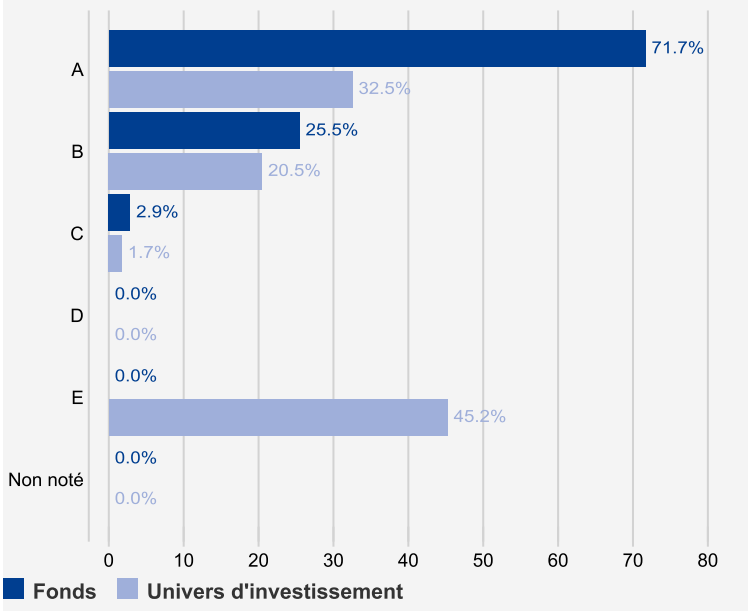
PERFORMANCE ESG DU FONDS

L'approche retenue doit permettre également d'obtenir un meilleur résultat que l'univers d'investissement des titres éligibles sur les deux premiers indicateurs d'intensité ESG suivants :

Indicateur	Définition	Evaluation ESG			Couverture		Evaluation ESG N-1 & N-2			
							2024		2023	
		Fonds	Univers	Δ	Fonds	Univers	Fonds	Univers	Fonds	Univers
Part verte	Le Fonds a pour objectif d'investir majoritairement dans des entreprises développant des solutions répondant à des problématiques environnementales. Cet indicateur est mesuré au travers de l'estimation du pourcentage du chiffre d'affaires des sociétés exposé aux 8 éco-activités telles que définies par le référentiel du label Greenfin.	**59%**	22%	2.7x	100%	64%	**59%**	26%	**67%**	/
Intensité carbone (tCO_2e/M€ de chiffre d'affaires)	Cet indicateur est mesuré sur les émissions de scopes 1, 2 et 3 rapportées en millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés par les entreprises. Les émissions de scope 3 sont intégrées au périmètre lorsqu'elles sont disponibles, même si leurs comptabilisations présentent des limites.	**543.1**	1421.7	-62%	100%	98%	**565.0**	1470.7	**571.5**	/
Taux d'investissement durable	Un investissement est considéré durable, s'il passe 3 étapes successives et disqualifiantes : - Contribution positive à un objectif E ou S - Absence de préjudice important – (DNSH) - Bonnes pratiques de gouvernance	**99%**	61%	1.6x	100%	100%	**97%**	55%	**98%**	/

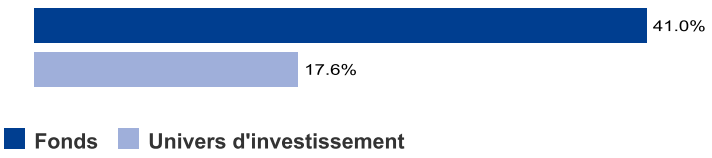
Sources : Dorval AM, Bloomberg, MSCI, ONU
Couverture : Calculée en pourcentage du poids total des sociétés

REPARTITION DE LA NOTATION ESG PAR QUINTILE



Sources: Méthodologie de notation propriétaire RAISE

LA CONTRIBUTION A LA TRANSITION CLIMATIQUE (EN %)



Le taux de contribution à la transition mesure la part des émetteurs des secteurs à fort impact climatique (NACE A à H et L) ayant un plan de transition crédible, aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris. Cet indicateur repose sur l'évaluation des trajectoires de décarbonation, des moyens et de la gouvernance des entreprises pour leur transition climatique.

Sources: Méthodologie de notation propriétaire RAISE

POUR EN SAVOIR PLUS

Nos pratiques extra-financières peuvent également s'illustrer au travers de nos actions d'engagement et de nos statistiques de votes, le rapport climat et le rapport PAI du fonds. N'hésitez pas à cliquer sur les liens ci-dessous pour les découvrir.

- Plateforme VDS Statistiques de votes
- Rapport climat
- Rapport PAI
- Rapport d'engagement

LES 5 PRINCIPALES CONTRIBUTIONS AUX ODD (EN % DU FONDS)



93.0%	68.2%	65.4%	60.2%	58.9%

La somme des ODD peut être supérieure à 100%, toutes les valeurs contribuant à un ou plusieurs ODD. Fondés sur les données de MSCI, les calculs reposent sur l'alignement des sociétés aux 17 Objectifs de Développement Durable pondéré du poids des sociétés dans le fonds.

ILLUSTRATION D'UNE ECO-ACTIVITE

Economie circulaire

Actuellement, 1% des textiles en Europe et seulement 9% du plastique et 17% des appareils électroniques sont recyclés dans le monde. L'économie circulaire s'illustre donc comme un axe majeur d'évolution dans la lutte contre le changement climatique. Pour y parvenir, l'Union européenne prévoit de créer une filière Responsabilité Elargie du Producteur textile (REP TLC), de rendre obligatoire le tri des textiles usagés en 2025 et de créer 700 000 emplois d'ici 2030 dédiés à la valorisation des déchets. La croissance de ce secteur contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable « Consommation et production responsables » et « Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique ».

Sources : Parlement européen, La revue des transitions, ONU

DÉFINITIONS

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

Active share ou "part active" : L'active share évalue la différence de composition d'un portefeuille actions par rapport à son indicateur de référence. Nous calculons : somme des valeurs absolues des différences des poids entre le fonds et l'indicateur de référence divisée par deux.
Alpha : coefficient qui mesure l'excédent de performance, positif ou négatif, réalisé par un fonds par rapport à ce que son risque de marché (mesuré par son indicateur de référence) peut justifier. Nous calculons : Alpha = MoyenneFonds - (MoyenneIndice * Beta).
Bêta : Sensibilité d'un fonds aux mouvements de marché (représenté par son indicateur de référence). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds amplifie les évolutions de son marché de référence à la hausse comme à la baisse. Au contraire, un bêta inférieur à 1 signifie que le fonds a plutôt tendance à moins réagir que son marché de référence. Nous calculons : Beta = CovarianceFondsIndice / VarianceIndice ; • CovarianceFondsIndice : la covariance des performances hebdomadaires du fonds et de l'indicateur de référence ; • VarianceIndice : la variance des performances hebdomadaires de l'indice ; • MoyenneFonds, MoyenneIndice : les moyennes des performances hebdomadaires du fonds et de l'indice.
Croissance des bénéfices par action : Evolution des bénéfices des sociétés dans lesquels le fond est investi, pondéré par le poids de ces actions dans le fonds.
Délai de recouvrement : Temps exprimé en jour que le fonds met pour dépasser la plus haute valeur liquidative sur la période indiquée.
DNR : Dividendes nets réinvestis
L'€STR (European Short Term Rate) est un nouvel indicateur de référence monétaire, calculé et publié par son administrateur la Banque Centrale Européenne (BCE), qui remplace progressivement un autre taux court, l'EONIA, depuis le 2 octobre 2019. L'€STR représente le taux d'intérêt interbancaire de référence du marché de la zone euro. Il est établi chaque jour sur la base de données récupérées auprès de plusieurs Banques européennes.
EV/EBIT : Ce ratio consiste à diviser la valeur d'entreprise par le résultat d'exploitation. Ce ratio permet de déterminer la vitesse à laquelle un investisseur sera remboursé de son investissement dans une entreprise qu'il reprend intégralement.
Fréquence de gain : Ratio du nombre d'observations positives sur le nombre total d'observations depuis la création du fonds.
Gain maximal enregistré : Gain maximal enregistré historiquement par le fonds.
Perte maximale enregistrée : Perte maximale enregistrée historiquement par le fonds.
Ratio d'information : Le ratio d'information représente la performance relative du fonds ajustée pour chaque point de volatilité consenti par rapport à l'indicateur de référence du fonds. Nous calculons : RatioInfo = MoyenneDiff / StdDevDiff ; • MoyenneDiff : La moyenne des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence ; • MoyenneStdDev : L'écart type des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence.
Ratio P/E : Le PER se calcule en divisant le cours d'une action par le bénéfice net par action. Le PER permet d'évaluer la valeur d'un titre par rapport aux prix des titres de sociétés du même secteur : plus le PER est faible, plus l'action est considérée comme bon marché.
Ratio de Sharpe : Indicateur de la surperformance du fonds par rapport au taux sans risque divisé par le risque pris(volatilité du fonds). Le ratio de Sharpe mesure la performance marginale par unité de risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé plus le fonds à un rendement ajusté du risque élevé. Nous calculons : RatioInfo = (PerfsFondsAnnualise - TauxSansRisque) / (FondsStdDev * Sqrt(52)) ; • PerfFondsAnnualise : la performance annualisée du fonds sur l'horizon ; • TauxSansRisque : La performance annualisée de l'€STER sur l'horizon ; • FondsStdDev : L'écart type des performances du fonds.
Rendement : Le rendement correspond au taux de rendement des actions. Ce rendement correspondant au montant des dividendes versés par les sociétés dans lesquels le fond est investi, divisé par le prix de ces actions.
Risques : Les données de risques se calculent sur un horizon donné en consommant les performances hebdomadaires.
Tracking Error : Elle représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indicateur de référence. Un tracking error élevé implique un écart important, à la hausse comme à la baisse, du fonds à l'indicateur de référence.
Volatilité : Amplitude de variation d'un instrument financier sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le cours du titre varie de façon importante, et donc que le risque associé à la valeur est grand.

DEFINITIONS DES STRATEGIES ISR (REPORTING ESG)

Best-in-universe : L'approche « Best-in-universe » consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité. Puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés comme étant les plus vertueux seront davantage représentés, cette approche peut créer des biais sectoriels assumés.
Eco-activités : activités qui produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles, c'est-à-dire destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes pour le bien-être de l'Homme – Source : définition internationale de l'OCDE et d'Eurostat.
Engagement : La stratégie d'engagement comprend à la fois l'engagement actionnarial individuel (l'exercice de ses droits de vote et les échanges directs et constructifs avec des entreprises avec un suivi sur le long terme) et l'engagement actionnarial collaboratif (à travers différentes instances de places influentes) que la société de gestion met en œuvre pour inciter les entreprises et/ou décideurs publiques à prendre en compte les critères extra financiers.
Exclusion : La stratégie d'exclusion regroupe à la fois l'exclusion sectorielle (secteurs jugés néfastes pour la société) et l'exclusion normative (les entreprises ne respectant pas le Pacte mondial des Nations Unies et les entreprises sujettes à des controverses qu'elle estime incompatibles avec ses valeurs).
Label Greenfin : Créé par le ministère français de la Transition Ecologique, ce label public garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Être labellisé Greenfin, c'est permettre la mobilisation d'une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site https://www.ecologie.gouv.fr/label-greenfin. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.
Label ISR : Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.
Part verte : L'équipe de gestion a défini 3 catégories d'intensité verte : • Intense : Sociétés dont plus de 50% du CA provient d'au moins une des éco-activités mentionnées ; • Dynamique : Sociétés dont 10 à 50% du CA provient d'au moins une des éco-activités mentionnées ; • Neutre : Sociétés dont moins de 10% du CA provient d'au moins une des éco-activités mentionnées.
SBTi : L'initiative Science Based Targets (SBTi) est un projet conjoint du Carbon Disclosure Project (CDP), du Global Compact des Nations Unies, du World Ressource Institute (WRI) et du World Wildlife Fund (WWF). L'initiative vise à encourager les entreprises à définir des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en cohérence avec les préconisations scientifiques conformément aux recommandations du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et à l'Accord de Paris sur le climat.
Les émissions de **scope 1** concernent les émissions émises directement par l'entreprise dans le cadre de son activité. Les émissions de **scope 2** concernent les émissions émises indirectement par l'entreprise via sa consommation en énergie. Les émissions de **scope 3** concernent les émissions émises indirectement lors des différentes étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie, etc.).

COMMISSION DE SURPERFORMANCE

La Société de gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de 5 ans maximum, toute sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

MENTIONS LÉGALES - AVERTISSEMENT ET RISQUES PRODUIT

Toutes les données concernant l'OPCVM sont extraites de l'inventaire comptable et de Bloomberg pour les indices et les caractéristiques des valeurs détenues en portefeuille.

Ce document promotionnel est un outil de présentation et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la règlementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le DIC/KID doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Dans l'hypothèse où l'OPCVM fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié. Les performances futures sont soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.

Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DIC/KID (document d'informations clés). Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DIC/KID et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.dorval-am.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion.

DORVAL ASSET MANAGEMENT
Société anonyme au capital de 964 968 euros
RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93-08
Siège social : 111 boulevard Pereire - 75017 Paris
www.dorval-am.com

CONTACTS : DORVAL ASSET MANAGEMENT

111 boulevard Pereire 75017 Paris
Tél. : 01 44 69 90 44
Fax. : 01 42 94 18 37
www.dorval-am.com

Louis ABREU
T : +33 1 87 75 81 24 - louis.abreu@dorval-am.com

DORVAL ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS

MENTIONS LÉGALES DU DISTRIBUTEUR NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

NATIXIS
INVESTMENT MANAGERS

Le présent document a été rédigé par Dorval Asset Management. La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. Le fonds ne peut pas être vendu dans toutes les juridictions ; l'autorité de tutelle locale peut limiter l'offre et la vente de ses actions exclusivement à certains types d'investisseurs.

Le traitement fiscal de la détention, de l'acquisition et de la cession des actions ou parts du fonds dépend du statut ou du traitement fiscal de chaque investisseur, et peut changer. Veuillez consulter votre conseiller financier si vous avez des questions. Il est de la responsabilité de votre conseiller financier de s'assurer que l'offre et la vente des actions du fonds sont conformes aux lois nationales en vigueur.

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Les thèmes et processus d'investissement, ainsi que les participations et les caractéristiques du portefeuille, sont valides à la date indiquée et peuvent être modifiés. Les références faites à un classement, une note ou une récompense ne sont pas une garantie des performances futures et fluctuent au fil du temps. Le présent document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations du présent document peuvent être ponctuellement mises à jour et peuvent être différentes des informations des versions antérieures ou futures du présent document.

Pour de plus amples informations concernant ce fonds, y compris les frais, dépenses et risques, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus complet, un document « Informations clés », une copie des Statuts, les rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents et traductions inhérents à votre juridiction. Pour identifier un conseiller financier dans votre juridiction, veuillez contacter ClientServicingAM@natixis.com.

Si le fonds est enregistré dans votre juridiction, ces documents sont également disponibles gratuitement dans les bureaux de Natixis Investment Managers International (www.im.natixis.com) et des agents payeurs/représentants.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
Société Anonyme au capital de 178 251 690 euros
RCS Paris n° 453 952 681
43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris
www.im.natixis.com

Dorval Asset Management - Un affilié de Natixis Wealth Management
Société Anonyme au capital de 964 968 euros
RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93-08
Siège social : 111 boulevard Pereire - 75017 Paris
Tél. +33 1 44 69 90 44 - Fax. +33 1 42 94 18 37
www.dorval-am.com

Natixis Wealth Management
115, rue Montmartre, CS 21818, 75080 Paris CEDEX 02 - Tél. : +33 (0) 1 58 19 70 00 - Fax : +33 (0) 1 58 19 70 70 - **www.wealthmanagement.natixis.com**
Société anonyme à conseil d'administration au capital de 166 117 719,46 euros - 306 063 355 RCS Paris TVA : FR 08 306 063 355
Établissement de crédit agréé par Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Courtier d'assurances n° ORIAS 07 006 332 - Siège social : 115, rue Montmartre - 75002 Paris
Titulaire de l'identifiant unique REP papiers - n° FR329789_03PTTW délivré par l'ADEME.

FR

GROUPE BPCE